

Zoom sur le territoire du Petit et du Grand Morin



Questions à Aline Girard, animatrice du **sage**

Comment les collectivités ont-elles été mobilisées autour du SAGE ?

Aline Girard : Des réunions d'information ont été organisées localement juste après les élections municipales de 2008 pour porter l'information aux nouveaux élus. Tous n'ont malheureusement pas répondu présents. Nous écrivons également chaque année aux élus pour les informer des travaux du SAGE. Afin que l'information leur parvienne mieux, ces lettres sont désormais adressées à l'ensemble des conseillers municipaux des communes et non plus seulement aux maires.

Quelles ont été les problématiques fédératrices autour du projet de SAGE ?

AG : La pollution de l'eau potable est l'enjeu qui a suscité la plus grande mobilisation. Sur les bassins des 2 Morin, 65 % des 175 communes sont concernées par une non-conformité de leur eau et dans 95 % des cas, cela est dû à des concentrations trop importantes en nitrates ou en pesticides. La campagne

Le SAGE Petit et Grand Morin :

Avancement : état des lieux
Superficie : 1840 km²
Nombre de communes : 175
Population : 170040 habitants

Fonctionnement :

Structure porteuse : Syndicat
Intercommunal de la Vallée du Haut Morin

Budget de fonctionnement : 40000 €
(données 2008)

Budget d'investissement : 5000 €
(données 2008)

Mode de financement : contribution directe
des communes de 0,30 €/hab/an

Subventions : AESN, CG77,
CR Ile-de-France, CR Champagne-Ardenne,
CR Picardie.

d'information sur le SAGE a permis aux élus de prendre conscience de l'ampleur du problème sur le territoire.

Existe-t-il une solidarité de bassin sur le territoire des deux Morin ?

AG : Elle s'est surtout manifestée autour de la problématique inondation. Les études réalisées par l'Entente Marne dans le cadre du « PAPI Marne » ont permis d'enclencher les débats sur ce sujet. Une commission inondation a été mise en place pour compléter le SAGE sur cette thématique.

Cette solidarité reste cependant fragile, puisque 2/3 des communes du territoire n'apportent toujours pas la contribution financière prévue au SAGE.

Quelles sont les démarches prévues pour maintenir la mobilisation ?

AG : Nous allons relancer les réunions d'information courant 2010 avec l'état des lieux à l'appui. Nous présenterons également le SAGE directement au sein des conseils municipaux qui en font la demande. Une lettre d'information périodique va être lancée pour informer le plus grand nombre sur la démarche en cours. Il est important d'informer continuellement sur les travaux du SAGE pour maintenir la mobilisation des élus et des citoyens.

Retrouvez plus d'informations sur ce SAGE [www → http://sage2morin.com/](http://sage2morin.com/)

① A noter : une étude de bassin versant lancée par la DIREN Ile-de-France sur le Petit Morin (résultats disponibles fin 2009)

